



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SECRETARIAT  
GÉNÉRAL**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION  
DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES (CDNPS)**

ARRÊTÉ n° DCL-BRGAE- 392023-1107-001

**Le préfet du Jura,**

**Vu** le Code de l'environnement et notamment les articles L 341-16, R 341-16 à R 341-25 ;

**Vu** le Code des relations entre le public et l'administration et notamment le livre 1er du titre III, chapitre III, soit les articles R. 133-1 à R. 133-15 ;

**Vu** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 (article 8 et 9) relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2022 portant nomination du préfet du Jura – M. CASTEL (Serge) ;

**Vu** le décret du 21 juin 2023 portant nomination de la sous-préfète de Saint-Claude – Mme Sophie DEKNUYDT

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 20220602-0001 du 2 juin 2022, instituant la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) ;

**Vu** l'arrêté 39-2023-07/28-00005 portant délégation de signature à Mme Sophie DEKNUYDT, Sous-préfète de Saint-Claude ;

**Vu** la demande du CAUE en date du 7 novembre 2023 d'ajouter un membre comme suppléant à la formation Sites et Paysages ;

Sur proposition de Madame la sous-préfète de Saint-Claude,

**ARRETE**

**Article 1 :** L'annexe 3 de l'arrêté préfectoral n° 20220602-0001 du 2 juin 2022 est modifié comme suit

Formation Sites et Paysages, quatrième collège (personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement) :

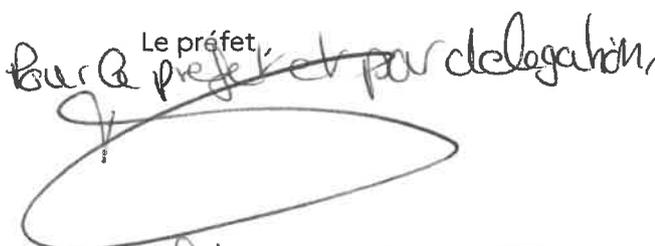
Mme Mathilde VIBERT est désignée suppléante pour le Conseil Architecture Urbanisme Environnement du Jura (CAUE);

Le reste demeure sans changement.

**Article 2** : Le présent arrêté prendra effet à compter de la publication au recueil des actes administratifs.

**Article 3** : Madame la sous-préfète de Saint-Claude est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont une copie sera adressée à chacun des membres de la commission.

Fait à Lons-le-Saunier, le 07/11/2023

Le préfet,  
pour le préfet et par délégation,  
  
Mme Sophie DELNUYDT

## Formation spécialisée « sites et paysages » + éolien

### 1<sup>er</sup> collège : représentants de services de l'État

<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant</li> <li>- M. le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations ou son représentant</li> <li>- M. le chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine ou son représentant</li> <li>- M. le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant</li> </ul>
<i>Pour les dossiers « Eolien »</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. le délégué territorial de l'agence régionale de santé ou son représentant</li> <li>- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement - Unité départementale de la DREAL ou son représentant</li> </ul>

### 2<sup>ème</sup> collège : représentants des collectivités territoriales

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Franck DAVID, conseiller départemental du canton d'Authume</li> <li>- M. Michel CETRE, maire de Salins les Bains</li> <li>- M. Hervé REVOL, maire de Bonlieu</li> <li>- M. Christian VUILLAUME, vice président de la communauté de communes Bresse-Haute-Seille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Florence GAY, conseillère départemental du canton de Tavaux</li> <li>- M. Claude MERCIER, maire de La Pesse</li> <li>- M. Bernard DE MERONA, maire de Mérona</li> <li>- M. Dominique BONNET, président de la communauté de communes Arbois-Poligny-Salins</li> </ul>
<i>Pour les dossiers « Eolien »</i>	
M. Yves DECOTE, maire d'Aumont	- M. Eric TOURNEUR, maire de Colonne
M. Patrick CHAMOUTON, maire de Chaveria	- M. Alain GAVIGNET, maire de Valemoulières

### 3<sup>ème</sup> collège : personnes qualifiées

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Monique BACHELLIER, représentant la Société pour la protection du patrimoine et de l'esthétique</li> <li>- Mme Anne de LAGUICHE, déléguée régionale adjointe de la Demeure Historique</li> <li>- M. Daniel BERNARDIN, représentant Jura Nature Environnement</li> <li>- M. Cédric BONGAIN, membre de la chambre d'agriculture du Jura</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Béatrice GENET, représentant Sites &amp; Monuments</li> <li>- M. Xavier FERNEX de MONGEX, délégué Vieilles Maisons Françaises du Jura</li> <li>- M. Dominique MALECOT, représentant Jura Nature Environnement</li> <li>- M. Christian GERARD, membre de la chambre d'agriculture du Jura</li> </ul>
<i>Pour les dossiers « Eolien »</i>	
- M. Christian BULLE, président du syndicat de propriétaires forestiers privés de Franche-Comté	- M. Jacques LOUIS, représentant le syndicat de propriétaires forestiers privés de Franche-Comté
- M. Gilles MOYNE, centre Athénas	- M. Michel CHAGNARD, centre Athénas

### 4<sup>ème</sup> collège : personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement.

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Raymond MICHAUD-DUBUY, photographe amateur</li> <li>- M. François LAUBIER, Paysages de France</li> <li>- M. Bruno GUESPIN, représentant l'office national des forêts</li> <li>- Mme Florence CLEMENT, représentant le CAUE du Jura</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-Philippe DESPARINS, enseignant en écologie, biologie, environnement au LEGTA de Montmorot</li> <li>- M. Justo Horriilo ESCOBAR, service archéologie de la ville de Lons-le-Saunier</li> <li>- Mme Cécile CAMBRILS, représentant l'office national des forêts</li> <li>- Mme. Mathilde VIBERT, Paysagiste conseillère</li> </ul>
<i>Pour les dossiers « Eolien »</i>	
- Mme Coralie AUBREY, France Energie Eolienne	- M. Laurent LAMOUR, France Energie Eolienne
- M. Sébastien JEANGIRARD, représentant du syndicat des énergies renouvelables	- M. Jérôme DIEU, représentant du syndicat des énergies renouvelables

Lorsque cette formation est consultée sur un projet d'installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, un représentant des exploitants de ce type d'installations est invité à siéger à la séance au cours de laquelle la demande d'autorisation de cette exploitation est examinée et a, sur celle-ci, voix délibérative.

